



Approbation des résolutions par les Assemblées Générales du 18 septembre 2024

Grenoble, le 4 octobre 2024 – 18h00 - [Mare Nostrum](#), expert des Ressources Humaines pour les PME/ETI, a tenu le mercredi 18 septembre 2024, son Assemblée Générale Mixte à 11h et son Assemblée Générale Extraordinaire à 12h, sous la présidence de Monsieur Nicolas Cuynat, Président Directeur Général.

Toutes les résolutions proposées ont été adoptées à l'unanimité par les deux Assemblées Générales notamment l'approbation des comptes annuels sociaux et consolidés de l'exercice 2023.

Lors de l'Assemblée Générale Mixte, les actionnaires présents et représentés totalisaient 5 607 961 actions et 7 226 484 droits de vote, soit un quorum de 77,60%.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires présents et représentés totalisaient 5 602 100 actions et 7 226 484 droits de vote, soit un quorum de 77,52%.

Les résultats détaillés des votes sont disponibles sur le site internet du Groupe dans la rubrique [« Information Réglementée »](#).

A propos de Mare Nostrum :

Depuis près de 20 ans, le groupe Mare Nostrum est un expert de la gestion des ressources humaines spécialisé dans le travail temporaire, le recrutement et la formation. Le Groupe est présent sur l'ensemble du cycle de l'emploi au travers d'une offre multimarque dédiée aux PME/ETI. Mare Nostrum est éligible au dispositif PEA-PME. FR0013400835 - Mnémonique : ALMAR.



Contacts :



Investisseurs

Nicolas Cuynat

Tél : +33 (0)4 38 12 33 50

investisseurs@mare-nostrum.eu



Investisseurs

Solène Kennis

Tél : +33 (0)1 75 77 54 68

marenostrom@aelium.fr

